

## RESCert - Certification Pompe à Chaleur

Devenez un installateur certifié en énergie renouvelable, fiable et de qualité !



### Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Ce cours se concentre sur les installations de pompes à chaleur domestiques et donne un aperçu de tout ce qui est impliqué dans la préparation, la réalisation et le fonctionnement d'un système de pompe à chaleur.

#### PROGRAMME :

- Cadre mondial pour le développement des énergies renouvelables;
- Mécanismes de régulation et de soutien;
- Introduction à la technologie;
- Conception d'installations;
- Performances des pompes à chaleur;
- La pratique.

Au terme des cours, la candidat recevra une attestation de suivi lui permettant de s'inscrire à une session d'examen de son choix.

**Attention, cette attestation est valable 1 an.**

Le candidat ayant réussi l'examen final et pouvant justifier d'au moins 1 mois d'expérience professionnelle en tant qu'installateur dans le cadre de l'activité d'installation de chauffage central, pourra être reconnu comme « Installateur certifié en énergie renouvelable ».

L'examen peut être présenté seul au prix de 295€ à la condition de pouvoir justifier d'avoir suivi les cours dans un autre centre de formation (attestation de suivi de cours).

En cas d'absence - **pour quelque raison que ce soit** - à un examen de 1ère session, le prix de la réinscription sera de 295€.

En cas d'échec à l'examen, une 2ème session est possible au prix de 295€.

#### Notre équipe de formateurs :

Ce sont tous des professionnels du secteur, encore en activité et agréés pour les formations dispensées.

## objectif

Obtention du certificat européen permettant l'introduction d'une demande de certification auprès de l'organisme RESCert - Renewable Energy Systems Certification - [www.rescert.be](http://www.rescert.be)

## Détails sur la formation:

## Public cible

Cette formation s'adresse aux installateurs professionnels de plomberie et de chauffage central, de la technologie de réfrigération, ainsi qu'aux techniciens.

## DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat européen "Installateur certifié en énergie renouvelable"

**Prix:** 950 €

**Durée:** 40h00 (SANS examen)

**Dates:**

- 30/01 - 31/01 - 03/02 - 06/02 et 11/02/2025
- 18/04 - 23/04 - 24/04 - 15/05 et 20/05/2025

**Horaire :**

de 8h30 à 17h00

**Places:** Min. 8 - Max. 16

## CONDITIONS D'ADMISSION

**Le coût de la formation est à payer à l'inscription.**

Vous êtes apprenant(e) ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ?

Envoyez vos coordonnées par mail à [fc@efp.be](mailto:fc@efp.be) avant de vous inscrire pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'une réduction.